

Jour de séance 13

le mardi 14 novembre 2017

13 h

Prière.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M^{me} Rogers :22, *Loi sur les régimes de pension agréés collectifs* ;23, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick.*

L'hon. M. Doucet, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le mercredi 15 novembre 2017, la deuxième lecture des projets de loi 22 et 23 sera appelée.

L'hon. M. Doucet reporte la troisième lecture de certains projets de loi.

La séance est levée à 14 h 17.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel de la Commission des
services d'aide juridique du Nouveau-
Brunswick pour 2016-2017

réponses aux pétitions 1, 2, 3 et 5

(10 novembre 2017) ;

(10 novembre 2017).